

prouvent qu'ils n'ont pas en fait reçu, en 1975, \$11.02. A cause des frais d'exportation du lait en poudre, qui de 15c. qu'ils étaient avant le 1^{er} avril ont augmenté à 45c. et enfin à 90c., les pressions des producteurs entraîneront une baisse à 65c. et la création d'un fonds de compensation pour les frais d'exportation.

Le coup de massue du 4 novembre 1975: Le ministre de l'Agriculture révèle les bases de la nouvelle politique laitière pour 1976-1977. Le budget total de l'aide laitière passe de 275 à 262 millions de dollars. Les frais d'entreposage et de commercialisation deviennent payables à même ce budget. Si ces frais se chiffrent à 40 millions en 1976-1977, comme on le prévoit, le budget pour les subventions proprement dites passera de 266 millions en 1975-1976 à 222 millions en 1976-1977. Comme on estime que les besoins du marché exigeront 9.5 milliards de livres de lait, cela suppose une subvention maximum de \$2.34 les cent livres. Cela n'est plus une subvention de \$2.66 au producteur par rapport au subside de \$2.66 annoncé l'an dernier. Cela représente une diminution de 32c. les cent livres. On mentionne plus loin que le ministre et la Commission canadienne du lait, le 4 novembre, annonçaient que les importations de produits laitiers vont doubler, passant de 5 à 10 p. 100. Je vois que mon temps achève, mais je veux attirer l'attention du gouvernement sur ces deux problèmes graves pour notre région. Il faut absolument que ces problèmes aient une solution favorable à nos producteurs de volaille et de lait industriel.

● (1740)

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur adjoint: En conformité des dispositions de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: l'honorable député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro)—Les aéroports—La majoration des droits d'atterrissage pour les avions légers—Demande d'explication des critères utilisés; l'honorable député de Carleton-Charlotte (M. McCain)—Question posée au cabinet—La location d'immeubles à Hull.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction],

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—
LA CARENCE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE
D'AMÉLIORATION DE LA POSITION DU CANADA SUR LES
MARCHÉS D'EXPORTATION

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Stevens:

Que cette Chambre déplore l'absence de politique gouvernementale efficace pour freiner la détérioration de l'activité commerciale et, notamment, le fait que le gouvernement n'a pas fourni d'encouragement valable pour augmenter la productivité et renforcer la position des produits finis et manufacturés du Canada sur les marchés de l'exportation.

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots au sujet des observations du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources

Subsides

(M. Gillespie). Je m'attendais à mieux de lui étant donné qu'il a déjà été ministre de l'Industrie et du Commerce. Cependant, il n'a pas changé. Nous l'avons regardé faire du temps où il détenait son ancien portefeuille. Nous avons eu l'impression qu'il n'était ministre de rien. Il n'a vraiment rien fait d'extraordinaire. Bien sûr, avant, il avait le portefeuille de la Science et de la Technologie. Là aussi, il a fait un vrai gâchis. Maintenant, nous voyons ce portefeuille et celui des Travaux publics confiés à un ministre qui, semble-t-il, y consacre environ quatre heures par semaine.

J'ai été assez déçu de l'attitude du ministre lorsqu'il a pris la parole. Il a dit combien de députés il y avait à la Chambre. Il a vivement critiqué le député de York-Simcoe (M. Stevens) pour avoir quitté la Chambre pendant son discours. Je puis dire pour la gouverne du ministre que l'autre soir, à la réunion du comité des privilèges et des élections, un seul libéral était présent. Le président était là et le témoin était là, mais il n'y avait pas de libéraux. Il voit la paille dans l'oeil de son voisin, mais non la poutre dans le sien.

Une voix: Où est le cabinet ce soir?

M. Kempling: Le ministre a également parlé de la loi anti-inflation. J'aimerais faire consigner au hansard les commentaires que le premier ministre (M. Trudeau) a faits à Sudbury, en avril 1974, au congrès libéral de l'Ontario. Le premier ministre a déclaré que malgré toutes les rumeurs défaitistes notre économie se portait bien. Il a dit que davantage de Canadiens avaient plus d'argent à dépenser et que l'inflation ne détruisait pas notre économie, qu'elle avait seulement des répercussions inégales. Il a dit que nous devions la combattre en rejetant toute politique de contrôle des prix et des salaires. Il a ajouté que les prix allaient augmenter et que nous aurions donc besoin de politiques pour accroître l'offre. Il a dit que nous devions stimuler la production et, si nécessaire, légiférer contre les profits excessifs. Il a déclaré que nous devions nous attaquer aux grosses sociétés qui voulaient s'emplier les poches trop vite. Puis, il a ajouté que le gouvernement rejetait la solution trop facile des contrôles des prix et des salaires de même que la période d'essai de 90 jours suggérée par l'opposition qui ne savait pas quoi faire après.

Il en a conclu que les contrôles ne maîtrisent pas l'inflation, qu'ils n'y sont arrivés ni aux États-Unis, ni en Grande-Bretagne, puisque le taux d'inflation y a doublé après leur établissement. Et il a terminé en disant que les contrôles créent des bouleversements, des injustices sociales et même de la violence. Ils n'ont d'avantages que pour les gros, a-t-il dit, car ils peuvent faire reclasser leur poste.

M. Alexander: Quand ont-ils basculé?

M. Kempling: Oui. Jusqu'où peut-on aller dans l'hyprocrisie! Monsieur l'Orateur, je ne tiens pas à me placer dans la catégorie du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme dit son collègue, le ministre des Transports (M. Lang), rien ne lui échappe. Voilà son principal ennui. Quand on examine la balance commerciale, il suffit de se rappeler qu'il a été ministre de l'Industrie et du Commerce. Nous voici dans une belle pagaille, et c'est à cela apparemment que consiste son rôle. Il arrive dans un ministère, il y met la pagaille puis il s'en va. J'attends de voir pour me prononcer sur le ministre actuel de l'Industrie et du Commerce (M. Jamieson). Il veut mettre de l'ordre dans la pagaille dont il a hérité.